AMORIS SUI ET STUDII EXHIBENDI ERGO

GRATITUDIN. SANE ET OBSEQUII MONUMENTUM

HOC QUALECUMQUE DE JURE CIVILI

SIBI PERICULUM ACCESSURUS GERENDUM,

INGENTIUM PROFECTO SOLICITUDINUM,

OFFICIORUMQUE HAUD IMMEMOR

PERVIGILIS, PROVIDIS, AMORE PROPINQUIS

FRATRIBUS

TENTAMEN DICATUM VELIM

QUO IN ARCHIGYMNASIO HUJUSCE P. ET N. UNIVERSITATIS

QUINTO IDUS JUNIAS ANNI MDCCCLXIII

HORA OCTAVA MATUTINA

SUBSTENTO HAC THESI DEFENSA:

"A Jure Naturali prescriptionem delictorum originem et fontem ducere."

BACCALAUREUS ADSCRIBI MEREAR

EMMANUEL M. CIFUENTES.

Episcopus Trajanopolis,
Rector.

Dr. L. Colom,
Cath. int.

l'injustice, n'a voulu pas me reconnaître; ma sœur se joignait à lui pour m'opprimer. Le bon prince de Condé seul m'accueillit à bras ouverts; mais son amitié n'avait aucune puissance. Un soir, dans les [illegible] de Paris, je fus assailli par des assassins armés de poignards, et c'est avec beaucoup de peine que je pus me soustraire à leurs coups.

Après avoir erré quelque temps en Normandie, je me dirigeai vers l'Italie et m'arrêtai à Modène. De là j'écrivais continuellement aux monarques de l'Europe, et particulièrement à l'Empereur Alexandre, qui me répondait avec beaucoup de politesse, et je ne désespérais pas d'obtenir enfin justice, ou, s'ils voulaient, par politique, sacrifier mes droits au trône de France, d'obtenir un apanage convenable.

526

-blié, je
evant les
ui était fait
l'ambition et